

05 Octobre 2017

© L'éditorial

Merci pour votre soutien !

L'Église a plus que jamais besoin de votre générosité. Nous vivons une époque enthousiasmante mais troublée. L'humanité vit un tournant de son histoire qui peut la conduire soit à la catastrophe, soit vers un progrès décisif si elle se laisse orienter par une boussole. **Le Christ est cette boussole.** Plus que jamais nous avons à en témoigner. Notre Église diocésaine a

mission d'offrir en Provence la Parole qui est la lumière du monde. Nous appelons des prêtres et des communautés missionnaires pour relever le défi. Cinq jeunes entrent au séminaire pour notre diocèse. Votre soutien financier nous est indispensable. Soyez vivement remerciés. Nous comptons sur votre généreuse fidélité.

M^{re} Dufour, archevêque d'Aix et Arles



N° SPÉCIAL DENIER DE L'ÉGLISE

© Comprendre

Votre don au Denier a du sens p.3/4



« L'argent doit servir
et non pas gouverner. »

Pape François

© À la Une

Invités à partager... la Bonne Nouvelle



Notre diocèse s'est résolument engagé dans un processus de **transformation missionnaire**. La Bonne Nouvelle de Jésus ressuscité, nous sommes tous invités à la partager. Dans cet élan, nous avons en 2017 la joie d'accueillir six nouveaux prêtres et un diacre et deux communautés religieuses. Ils ont tous répondu à l'appel de notre archevêque pour servir au

sein de nos communautés paroissiales. C'est une grande grâce pour le diocèse.

Notre responsabilité, c'est de pouvoir assurer financièrement leur prise en charge. Pour cela, il est impératif que notre objectif de

collecte du Denier de l'Église soit atteint. Nous sommes en bonne voie, mais il nous manquait à la fin du premier semestre plus de 50 % de la somme nécessaire. Je sais toutefois pouvoir compter sur votre générosité et votre participation, si modeste soit-elle, au Denier. Pour un homme ou une femme qui a tout donné au Seigneur, savoir que des chrétiens

n'hésitent pas à partager de leurs biens pour les soutenir est un réconfort et un encouragement à marcher à la suite du Christ. De tout cœur et au nom de tous les prêtres, religieux, religieuses et laïcs salariés que vous soutenez par votre don au Denier, soyez vivement remerciés !

Daniel Favreau, économiste diocésain

Vous n'êtes pas sans savoir que le diocèse a décidé de racheter aux Jésuites le Domaine de la Baume à Aix-en-Provence. **Cette opération majeure pour le diocèse sera sans incidence sur les finances du diocèse.** En effet, l'intégralité du financement sera assurée par le produit de la vente de l'actuel séminaire, de la maison diocésaine et de l'archevêché, dont les activités seront transférées à La Baume.



Action de grâce



Demandez, on vous donnera
Mt 7, 7

Rendons grâce pour la présence de Dieu dans chacune de nos vies.

Rendons grâce pour celles et ceux qui consacrent leur existence à témoigner de l'Amour inconditionnel de Dieu.

Rendons grâce pour notre pape François et pour la transformation missionnaire de notre Église.

Rendons grâce pour tous les dons qui font vivre matériellement notre diocèse.

Votre don, c'est pour annoncer

En France, l'Église catholique ne reçoit aucune subvention, ni de l'État, ni du Vatican. Seule la participation des fidèles lui garantit des ressources. Avec le Denier, qui est la principale, elle peut assurer le traitement des prêtres, des séminaristes, des religieuses engagées en paroisses et des laïcs salariés en pastorale. Ainsi, votre don fidèle au Denier est-il une manière concrète d'aider à annoncer la Bonne Nouvelle au plus grand nombre et de participer à la vie matérielle de l'Église catholique, votre famille.



Bienvenue en terre de Provence !

Dans les trois années à venir, notre Église diocésaine a l'ambition d'accueillir plusieurs congrégations religieuses et communautés nouvelles afin d'accompagner la conversion missionnaire des paroisses. D'ici 2020, ce sont en tout 25 prêtres, religieuses et consacrés qui devraient s'implanter en terre provençale. Zoom sur les prochaines arrivées.

Saint-Martin

Trois prêtres et un diacre de la communauté Saint-Martin viennent de se voir confier la paroisse d'Arles.



Don Jean-Yves Urvoy



Don Ludovic Level



Don Braulio Acosta-Machin



Don Antoine Barlier

Sœurs de St Augustin

Les locaux de Meyrargues, laissés libres par les Sœurs des campagnes au moins de juin, seront occupés dès octobre par trois religieuses de l'Institut des sœurs de Saint Augustin, communauté déjà présente à Istres. Sœur Yewa Rachel, sœur Houesse et sœur Mawule arrivent du Bénin.

Palavra Viva

Le diocèse pourra compter sur la communauté brésilienne *Palavra Viva* (Parole vivante) installée à Salon à compter de fin octobre 2017. Six jeunes laïques consacrées auront pour mission de « faire connaître et aimer le Christ notamment par la musique », le charisme de leur mouvement.



Solange Da Silva / Anna Carolina / Marília Teixeira dos Santos



De gauche à droite : Denise Batista dos Santos Souza / Carla Aparecida Vargas Silva / Thamyris-Louise Almeida de Oliveira

En 2018 et 2019, quatre autres congrégations religieuses sont attendues.

300 000 € : le surcoût estimé pour toutes ces arrivées. Merci de votre soutien.

Dynamique



« Certains adolescents se sont éloignés de la foi car ils ne se sentent pas dignes d'assister à la messe ou bien ils se comparent aux saints et se trouvent nuls ; d'autres se sentent exclus car ils n'ont jamais été initiés aux rites » : c'est le constat réalisé par Florence Varlet, après une année de service civique à la Maison des Lycéens. La jeune femme, originaire de Mayenne, poursuit la mission d'évangélisation en intégrant le pôle Jeunes du diocèse. « Permettre aux jeunes de redécouvrir le Christ » constitue la trame des activités co-organisées par le service diocésain, telles que le pèlerinage des lycéens à Assise, les camps ski, les camps collégiens ou les veillées vocations. Avec sœur Elena, elles comptent créer une dynamique diocésaine, en « connectant les activités réalisées à Aix, Salon, Arles et dans le reste du territoire ».



Incognito



Même si le cliché est l'œuvre d'un véritable photographe (de mode)... paroissien à Aix, ce n'est pas un mannequin qui apparaît sur l'affiche de la campagne 2017 du Denier : c'est le père Etemad-Zadeh. Ce prêtre vient de prendre la responsabilité de la propédeutique au séminaire. Nous le remercions d'avoir consenti humblement à la célébrité : n'est-ce pas pour la bonne cause ?

Prime de rentrée

Quatre. C'est le nombre de jeunes hommes qui ont fait cette année leur entrée en « propédeutique » pour notre Église diocésaine : Hadrien, Thomas, Joseph, Jean. Nous les assurons de nos prières pour ce temps de discernement, désormais obligatoire avant une éventuelle entrée au séminaire.



Hadrien



Thomas



Joseph



Jean

la Bonne Nouvelle !

Portrait de sœur Daniela



« *Évangélisation, camp de jeunes, catéchisme...* » Tous ces termes, Sœur Daniela les connaît aussi bien en Français qu'en Italien. La jeune Franciscaïenne Missionnaire de l'Enfant Jésus rejoint le pôle Jeunes

du diocèse. Au cours des cinq dernières années qu'elle a passées à se former en théologie à Rome, Sœur Daniela a côtoyé les enfants et adolescents italiens, par le biais des activités organisées le week-end dans les paroisses romaines. « *Je pense que dans tous les pays, les jeunes recherchent quelque chose qui remplit la soif de grandeur. Il faut leur parler de Jésus-Christ petit à petit* » analyse-t-elle, souriante, « *partager leurs joies, leurs peines, leurs douleurs, c'est une langue universelle* ». Sœur Daniela, qui a déjà adopté l'outil des Cinq Essentiels de la démarche diocésaine Disciples-Missionnaires, divisera son temps entre sa communauté de la Côte Bleue et sa participation au pôle jeunes du diocèse avec sœur Elena.

Repères

L'ancrage théologique du Denier

La lecture attentive des Écritures nous rappelle la dimension chrétienne du Denier et son ancrage théologique. Dans les Actes des Apôtres, on en trouve plusieurs exemples. À Antioche, on annonce une famine survenue à Jérusalem et les chrétiens décident de venir en aide à leurs frères (Ac 11, 27-30). Il s'agit déjà d'une solidarité au sein de la communauté chrétienne. Saint Paul écrivant

aux Galates leur dit : « *Que celui qui reçoit l'enseignement de la Parole fasse une part de tous ses biens en faveur de celui qui l'instruit* » (Ga 6, 6). Il dit également ceci : « *Si nous avons semé pour vous les biens spirituels, serait-il excessif de récolter des biens matériels ?* » (1 Co 9, 10-14). Cette contribution est conforme, à la fois, au droit civil (loi de 1905, article 18) et au droit canonique (canon 222 § 1).

Qu'es acò ?

Le **Denier** est la principale ressource pour un diocèse et ses paroisses même s'il ne permet pas, seul, de couvrir toutes les dépenses. Il est complété par : les **legs** et **donations**, ressource importante mais par nature aléatoire (voir ci-contre) ; les **quêtes** effectuées lors des messes ; les **offrandes de messes** (qui complètent le traitement des prêtres) ; le « **casuel** » (les offrandes demandées à l'occasion des célébrations de baptêmes, mariages et obsèques) ; les **dons** et **offrandes divers** (dons libres, cierges...).

Zoom sur nos prêtres aînés



Parmi les prêtres aînés du diocèse (c'est-à-dire ayant plus de 65 ans), certains sont encore en activité en paroisse (parfois comme curés). Tous ces prêtres touchent une pension de la Caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes (CAVIMAC) d'un montant variant entre 380 et 600 €. Le diocèse la complète avec des offrandes de messes et une indemnité versée grâce au Denier. Huit prêtres résident au foyer sacerdotal Saint-Marc d'Aix, et cinq en EHPAD. En général, le diocèse prend intégralement en charge les frais liés à leur accueil (entre 2 et 3 000 € par mois et par personne).

Photo : Sabine Busuttil, assistante sociale du diocèse, chargée d'accompagner les prêtres âgés.

Le saviez-vous ?

Un évêque reçoit le même traitement qu'un prêtre. M^{gr} Christophe Dufour reçoit donc lui aussi chaque mois 917 €.



Photo : M^{gr} Dufour au pélé VTT

En chiffres

Grâce au Denier, le diocèse assure le traitement de...

134 prêtres

85 prêtres « en activité » (- de 65 ans)

52 prêtres diocésains / 25 prêtres issus d'un autre diocèse / 8 prêtres religieux

49 prêtres de + de 65 ans

34 prêtres diocésains / 15 prêtres issus d'un autre diocèse

33 religieuses

Elles sont missionnées en pastorale dans divers lieux du diocèse (à Aix, Carry-le-Rouet, Istres, Marignane, Martigues, Mollégès, Port-de-Bouc, Rognac et Rognonas).

10 laïcs salariés en pastorale

Ces personnes ont reçu une lettre de mission pastorale de notre évêque.

917 € : Le traitement mensuel d'un prêtre

4 014 baptêmes / **927** mariages

4 716 obsèques

(Source : registres 2016 de catholicité des paroisses du diocèse)

En pratique

Combien donner ?

Le montant du don est laissé à l'appréciation de chacun. L'Église propose comme repère de donner l'équivalent de 1 à 2 % de son revenu annuel. Toute participation, même modeste, est précieuse.

Les déductions fiscales

Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Les legs et donations...

... une assurance pour votre Église diocésaine

« *Léguer à l'Église c'est lui donner dans l'avenir les moyens matériels de poursuivre sa mission. C'est aussi un geste de don total en réponse à l'appel du Christ à tout donner et à se remettre entre ses mains, c'est prolonger ce qu'on a commencé sur terre. Beaucoup de questions se posent, juridiques bien sûr mais aussi personnelles, car c'est une réflexion sur l'aboutissement de*

notre vie familiale, professionnelle, sociale et spirituelle. »

M^{gr} Christophe Dufour.

Par l'intermédiaire de l'association diocésaine, l'Église est habilitée à recueillir des legs en exonération de tout droit de mutation. Dans le cas particulier où vous n'avez pas de descendant ni d'ascendant, c'est-à-dire aucun héritier direct,

vous pouvez disposer de votre patrimoine comme bon vous semble.



Si vous désirez recevoir un document d'informations, merci de renvoyer le bulletin ci-joint en cochant la case correspondante. Vous pouvez aussi contacter l'éconamat : 04 42 17 58 15 ou economat@catho-aixarles.fr.

Le point sur la collecte

● Les résultats au 1^{er} septembre 2017

	2016 (au 1 ^{er} /09)	2017 (au 1 ^{er} /09)	Évolution 2016/17
▶ Montant global collecté	1 252 919 €	1 277 688 €	+ 24 769 € / + 1,98 % ↗
▶ Nombre de donateurs	6 419	6 295	- 124 / - 1,93 % ↘

Amplitude des dons

4 dons de 5 000 € / 8 dons de 5 €



Tableau d'honneur

5 paroisses du diocèse ont fait progresser de manière significative le nombre de leurs donateurs :

**Notre-Dame de l'Arc (Aix) / Saint-Jérôme (Aix)
Châteauneuf-le-Rouge / Châteaurenard
Gardanne**

● Objectif 2017 : où en sommes-nous ?

Montant collecté au 1^{er} septembre : **1 277 688 €**

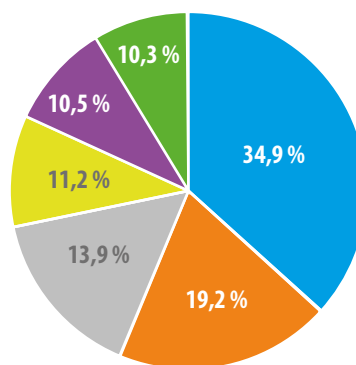
◀ Soit **51 % de nos besoins** (2 600 000 €) ▶

Ⓢ Frais de campagne

Courriers de remerciement ou d'appel aux dons, courriels, reçus fiscaux, appels téléphoniques (par exemple pour l'opération de réactivation organisée avant l'été), dépliants distribués en paroisses... Une campagne de collecte du Denier implique des frais, mais ces actions sont

indispensables pour maintenir le niveau de la collecte, dans un contexte de baisse régulière du nombre de donateurs. Une manière concrète de nous aider à limiter le nombre de ces actions... et donc à faire des économies : **le prélèvement automatique** (voir ci-dessous)...

● Répartition des ressources 2016 de notre diocèse



- DENIER
- QUÊTES
- CASUEL
(Offrandes pour les baptêmes, mariages, obsèques)
- LEGS
- TRONCS ET CIERGES
- DONS
(y compris Séminaire)

La (très) bonne idée

Si vous optiez pour le prélèvement automatique ?



« **Je ne fais rien ? Faux, je soutiens mon diocèse !** »

Une donatrice qui a choisi le prélèvement automatique.

■ POUR VOUS

Vous maîtrisez votre don, qui peut être arrêté ou modifié sur simple demande.

Réparti sur l'année, il est prélevé au rythme que vous choisissez, mensuel ou trimestriel.

Vous êtes informé des actions du diocèse mais vous recevez moins de courriers.

■ POUR LE DIOCÈSE

La régularité de votre soutien nous permet de mieux planifier nos actions. En vous écrivant moins, nous diminuons nos frais de collecte et augmentons la part destinée à nos actions.

Vous recevez un seul reçu fiscal. C'est plus économique.



« **Je ne fais rien ? Faux, je gère sereinement les finances !** »

L'économe diocésain quand le nombre de donateurs prélevés augmente.

16 % : LE TAUX DE DONATEURS DANS LE DIOCÈSE AYANT CHOISI LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE



QUIZZ

Vous avez déjà contribué au Denier pour 2017 ?

Un grand merci ! ▶ Si vous le souhaitez, vous pouvez effectuer un don complémentaire ou choisir le prélèvement.

Vous avez choisi le prélèvement ?

Bravo pour votre confiance ! ▶ Vous avez la possibilité d'actualiser à tout moment le montant de votre don.

Vous n'avez pas (encore) donné au Denier en 2017 ?

Il n'est pas trop tard. ▶ N'hésitez pas à le faire sans attendre les multiples sollicitations de fin d'année.

Vous aidez les chantiers diocésains ou le séminaire St-Luc ?

Soyez remerciés de votre générosité. ▶ Nous vous proposons de contribuer aussi au Denier : vous marquerez ainsi votre attachement aux valeurs évangéliques de paix, de fraternité et de partage.

Pour suivre le diocèse :

Site Internet + abonnement newsletter : <http://www.catho-aixarles.fr>

Agenda diocésain : <http://www.catho-aixarles.fr/agenda>

Diocèse Aix-Arles

@dioaixarles

Diocèse Aix-Arles